

BERNARD BAUDELLOT

ANCIEN BAYONNIER DE L'ORDRE

YVES BAUDELLOT

ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL DE L'ORDRE

*I.C.P. d'Avocats à la Cour d'Appel de Paris*

16, RUE AMPÈRE, 75017 PARIS

TÉL. : (1) 47-66-03-77

TÉLÉCOPIEUR : 46-22-08-78

Monsieur DE BANA  
85, Boulevard Saint Michel  
75005 PARIS

Paris le 30 Juillet 1990

YB/jp

REF. : CAMEROUN

Cher Monsieur,

Comme suite à notre conversation téléphonique, vous trouverez, sous ce pli, copie de la correspondance que j'ai adressée à l'Ambassadeur du Cameroun en France au sujet des visas nécessaires pour la mission d'information projetée par la FIDH au CAMEROUN.

A ce jour, je n'ai pas reçu de réponse de l'Ambassade.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

*no*  
Yves BAUDELLOT

*M. Bana*

Monsieur l'Ambassadeur  
AMBASSADE DU CAMEROUN  
147 Bis Rue de Longchamps  
75016 PARIS

Paris, le 10 Juillet 1990

REF. : MISSION D'INFORMATION AU CAMEROUN

Monsieur l'Ambassadeur,

Ainsi que j'ai eu l'occasion de vous l'indiquer, dans la correspondance que je vous ai adressée le 13 Mars dernier, l'arrestation de Monsieur le Bâtonnier YONDO BLACK, en même temps que dix autres personnes, a très vivement inquiété la Fédération Internationale des Droits de l'Homme.

Vous avez bien voulu m'indiquer, dans votre lettre du 21 Mars, que le Bâtonnier YONDO BLACK et les dix personnes arrêtées en même temps que lui n'avaient pas été placés sous mandat de dépôt pour avoir voulu former un parti politique et que leur arrestation était motivée par le fait qu'ils avaient tenu des réunions clandestines et diffusé des tracts hostiles au régime et à Monsieur le Président de la République.

Depuis, la F.I.D.H. a reçu plusieurs informations très inquiétantes.

Il lui a, en effet, été indiqué que des journalistes auraient été empêchés d'assister au procès du Bâtonnier YONDO BLACK qui s'est tenu le 3 Avril et que des journalistes auraient été arrêtés.

D'après les informations reçues par la F.I.D.H., il s'agirait de Messieurs Albert MUKONG, Njoh JOHN, Paddy MBWA et Jérôme GWELLEM.

Il semblerait, d'une façon plus générale, que la liberté d'expression, notamment en matière politique, se heurterait à de nombreux obstacles.

.../.

Il a, également, été indiqué à la F.I.D.H., notamment par la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, que la situation des détenus dans les prisons camerounaises serait très préoccupante tant à raison du nombre de détenus, que de leurs conditions de détention.

La F.I.D.H. souhaiterait pouvoir juger par elle-même des informations qui lui parviennent en envoyant au CAMEROUN une délégation qui aurait pour mission de recueillir tous renseignements sur les problèmes ci-dessus évoqués, tant auprès des autorités, qu'auprès des détenus, de leurs familles et de leurs proches.

La F.I.D.H. serait très reconnaissante aux autorités camerounaises de rendre possible cette mission d'enquête, notamment en délivrant à ses membres les visas nécessaires.

Aussi vous serais-je très reconnaissant, Monsieur l'Ambassadeur, de bien vouloir m'indiquer dans quelles conditions pourraient être obtenus les visas nécessaires.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, en l'assurance de ma haute considération.

YVES BAUDELLOT